

FONTAINE

rive gauche

379

mai 2023

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



DOSSIER

**AGIR SANS RELÂCHE CONTRE
LES DÉLITS ET INCIVILITÉS**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Agir sans relâche contre les délits et incivilités



LES ACTUS ♦



4 Un plan environnement

5 Semaine olympique

GRAND ANGLE ♦



16 Opération nettoyage

17 Plan canicule

SORTIR ♦



18 Jadikan au VOG

19 Max Romeo à La Source

LIBRE EXPRESSION ♦ 22

VIE PRATIQUE ♦ 23

FONTAINE
rive gauche

379
mai 2023

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdin, Nathalie Pascal

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 2^e trimestre 2023

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres
végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Faire de Fontaine une ville où il fait bon vivre

♥♥
Notre Municipalité agit sans relâche sur les questions de sécurité.♥♥

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

L'engagement de la Municipalité pour la sécurité à Fontaine est une préoccupation de chaque instant. Votre magazine municipal ce mois-ci lui consacre un dossier détaillé pour rappeler nos 4 priorités :

- Lutter contre les infractions routières avec le renforcement des vitesses excessives et le déploiement depuis ce début d'année des premières caméras de vidéo-verbalisation.
- Lutter contre les dépôts sauvages avec l'accroissement des contrôles, la recherche des propriétaires peu scrupuleux et l'installation prochainement de nouvelles caméras mobiles.
- Lutter contre les trafics en lien avec les services de police, de justice et les bailleurs sociaux en maintenant la pression pour endiguer le trafic de drogue. Depuis juillet 2020, nous avons multiplié par 4 le nombre de procès verbaux portant sur les rixes, trafics de stupéfiants et regroupement illégaux.
- Lutter contre les incivilités en renforçant la police municipale à 14 agents, 2 ASVP et l'arrivée cette année d'un chien policier. Sans oublier le déploiement de 27 caméras de vidéoprotection supplémentaires en 2023, à la suite des 3 ateliers participatifs avec les habitants.

Notre Municipalité agit sans relâche sur les questions de sécurité et met tous les moyens à sa disposition pour faire de Fontaine une ville où il fait bon vivre en maintenant un niveau de service public élevé.

Ainsi, c'est avec une grande joie que nous avons inauguré officiellement, en présence du Préfet, la Maison France services, implantée au CCAS de Fontaine depuis quelques mois.

Sous le précédent mandat, l'offre de service public avait diminué avec le départ de la CPAM et l'antenne de la Caf. Les Fontainois n'avaient plus d'interlocuteur sur leur commune, une situation favorisant le non recours aux droits. Ceci n'était pas acceptable ! C'est pourquoi, dès notre arrivée en juillet 2020, notre Municipalité s'est saisie du dossier. Pour y remédier, une première réponse a été de faire venir le Bus France Services une fois par semaine sur le marché Marcel Cachin. Face à la forte demande en matière d'accompagnement sur les démarches liées à l'assurance maladie, la Caf ou les déclarations d'impôt en ligne, la Ville de Fontaine s'est portée candidate pour accueillir une offre de services publics. C'est ça la Maison France Services. Un grand pas pour améliorer l'accès aux droits pour les habitants et lutter contre la fracture numérique.

Avec le printemps, plusieurs moments de partage et de convivialité sont à noter dans vos agendas. Cette année, nous donnerons à la Fête du jeu une nouvelle envergure avec l'installation de jeux en extérieur et dans plusieurs endroits de la ville. Une belle occasion de sortir en famille, de créer du lien entre les générations. Car c'est de cette solidarité dont nous avons besoin.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Une centenaire fontainoise !

La fontainoise Armandine Jordan a soufflé ses 100 bougies le 9 avril dernier. Pour cette occasion, le Maire Franck Longo et Sonia Iannello, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et maintien à domicile, ont rendu visite à la centenaire, en présence de sa fille Marie-France David.

Zone à faibles émissions (ZFE) : consultation jusqu'au 15 mai

Une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les voitures particulières et les deux-roues motorisés entrera en vigueur en juillet 2023 dans la Métropole grenobloise (13 communes). Face aux enjeux d'amélioration de la qualité de l'air et afin de répondre aux obligations de la loi Climat et Résilience, la Métropole poursuit son dispositif de concertation.

- Le projet métropolitain de ZFE fait l'objet d'une consultation réglementaire jusqu'au 15 mai afin de recueillir les avis du public.
- Une tablette de la Métropole est disponible à l'Hôtel de ville de Fontaine et une plateforme participative est accessible en ligne.

 **Plus d'infos**
metropoleparticipative.fr



Environnement

FONTAINE S'ENGAGE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 30 mars à La Source, le Maire Franck Longo a signé une charte d'engagements Plan climat air énergie métropolitain, aux côtés des Maires de Champ-sur-Drac, Claix, Eybens, Jarrie, Proveysieux, Seyssins et Saint-Egrève et en présence de Christophe Ferrari (Président de la Métropole) et Pierre Verri (Vice-président).

Le Plan climat air énergie est un engagement fort pour agir au niveau local et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la qualité de l'air, à l'adaptation au réchauffement climatique et à la protection de la biodiversité.

Une ville plus verte, plus nature

En adoptant cette feuille de route en faveur de la transition écologique et énergétique,

la Municipalité traduit sa volonté de faire de Fontaine une ville plus écologique, plus verte et plus nature. Fortement mobilisée sur ces enjeux, Fontaine a récemment décliné son propre Plan environnement communal, un programme ambitieux avec de nombreuses actions concrètes pour construire le territoire de demain : une ville agréable, durable et respirable.



Plan environnement : 5 axes de développement durable

• Agir en faveur de la biodiversité et améliorer le cadre de vie

Plantations de 270 arbres et 412 arbustes depuis 2020, création d'une forêt urbaine, végétalisation des espaces publics, protection des bois des Vouillants, engrais organiques sur les terrains sportifs...

• Changer les modes de déplacements pour améliorer la qualité de l'air

Déploiement d'une Chronovélo, réaménagement des voiries, installation de bornes électriques de recharge...

• Réduire, recycler et réutiliser les déchets

Diminution de 60 % des dépôts sauvages en 2022, ouverture d'une nouvelle déchèterie maxi, réduction du gaspillage alimentaire, acquisition d'une nouvelle balayeuse...

• Baisser les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables

Installation de 146 panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Hôtel de ville, extinction et modernisation de l'éclairage public, permanences Alec...

• Sensibiliser et associer les habitants

Organisation de matinées citoyennes de nettoyage, participation à l'Atlas de la biodiversité communale, Mois de la Nuit...



Sport

UNE SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE À FONTAINE

Dans le cadre du label Terre de Jeux, la Ville de Fontaine a organisé le mois dernier la 1^{ère} semaine olympique et paralympique sur le thème de l'inclusion. Plus de 370 enfants ont participé à des épreuves d'athlétisme, au courseton de l'école Pont du Drac et rencontré des sportifs de haut-niveau.

Afin d'accompagner l'aventure des futurs JO de Paris, la Ville a rejoint un réseau national de collectivités et met en place des actions innovantes sur le thème du sport, en lien avec les associations locales et les établissements scolaires. Pour ce premier rendez-vous début avril, les élèves de 4 écoles (Pont du Drac, Jules Ferry, Robespierre et Marcel Cachin) ont pu s'affronter sur des épreuves d'athlétisme (courses, sauts, lancés), avec une sensibilisation au handicap à travers des ateliers dédiés.

Le sport responsable et accessible

Afin d'échanger sur les valeurs du sport et l'engagement, les élèves ont aussi pu rencontrer durant la semaine 3 sportifs de haut niveau : Clara Peyraud (championne de force athlétique) mais aussi Vincent Boury (parapongiste multimédaillé olympique) et Armand Thoinet (aventurier atteint d'une sclérose en plaques et réalisant des exploits sportifs époustouflants). L'occasion pour les plus jeunes d'aborder les thèmes de l'inclusion, de la solidarité de la persévérance et de changer de regard sur le handicap.



Parole d'élus

"Le label Terre de jeux 2024 a pour objectif de mettre plus de sport dans le quotidien des habitants et participer à l'aventure des JO."

Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative



Forum jobs d'été, une belle réussite !

Organisé par la Ville et ses partenaires, le Forum jobs d'été s'est déroulé samedi 1^{er} avril à La Source en présence du Maire Franck Longo, de Marie-Ange Saoletti, Conseillère déléguée à la jeunesse et Anne-Sophie Chardon, Conseillère départementale. De nombreux jeunes sont venus à ce rendez-vous annuel incontournable. Cet événement est en effet une belle opportunité de rencontrer des recruteurs et partenaires locaux et d'avoir accès à des centaines d'offres. Un accompagnement sur mesure est aussi assuré pour améliorer son CV, préparer son été, découvrir le bénévolat, concrétiser un projet ou encore échanger avec des entreprises et associations...



Cyclistes : une nouvelle signalisation !

16 panneaux « tourne-à-droite » ont été installés sur la commune, notamment dans les rues de la Liberté, Charles Michels, des Alpes et dans les avenues Aristide Briand, Ambroise Croizat ou du Vercors... Cette signalisation autorise les cyclistes à franchir un feu rouge sans marquer l'arrêt lorsqu'ils tournent à droite à certains carrefours et sous réserve de céder le passage à tous les usagers (en particulier les piétons). Cela permet de fluidifier les déplacements tout en respectant le code de la route.



Victoire pour l'école de rugby de l'AS Fontaine

L'AS Fontaine rugby a remporté, au mois d'avril, le challenge Dominique Sauzade, compétition organisée par l'ASM Clermont-Ferrand. Ce tournoi réunissant 16 équipes par catégorie est destiné aux U10 et U8. L'école de rugby de l'AS Fontaine organisera le dimanche 4 juin le challenge Didier Fazio qui réunira plusieurs centaines de petits rugbymans au complexe Vieux Melchior à Sassenage.

Rue Doyen Gosse : sécuriser et végétaliser

En lien avec la Métropole, des opérations d'amélioration et de sécurisation de la rue Doyen Gosse vont débuter. Rappel des principaux enjeux des aménagements prévus. Les aménagements visent à apaiser la circulation, permettre le développement des modes de déplacements doux et améliorer le cadre de vie. L'installation de plateaux surélevés est prévue au niveau des carrefours afin de ralentir la vitesse des véhicules. La création d'un trottoir continu sur toute la rue et un élargissement de la chaussée avec marquage au sol permettront quant à eux le développement des modes de déplacements doux (piétons et cycles).

530 m² de plantations

Dès que la largeur de la rue le permet, des arbustes et vivaces seront plantés. Cette végétalisation a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants et de lutter contre les îlots de chaleur. Les opérations se dérouleront en 2 phases : au printemps 2023 aménagements sur le tronçon Jean Pain / rue Paul Vaillant Couturier (durée 4 mois) et fin 2023 / début 2024, aménagements sur le tronçon rue Paul Vaillant Couturier / avenue du Vercors (durée 6 mois). Coût total de l'opération : 1 100 000 € TTC.



Événement

LE VÉLOSTIVAL À FONTAINE !

Le Vélostival porté par Mvélo+ et le Smmag, a choisi de s'installer cette année à Fontaine le samedi 10 juin au parc de La Poya. Ce festival pour toute la famille proposera de nombreuses animations autour du vélo.

De 11h à 18h, venez profiter des ateliers proposés sur le village Vélostival installé au parc de La Poya. Toutes les animations sont gratuites !

Découvertes et curiosités

Lors de ce Vélostival vous pourrez découvrir 11 modèles de vélos : vélo cargo, pliant ou encore vélo à assistance électrique... Un parcours sera aussi proposé aux enfants pour tester la maîtrise d'un vélo en s'amusant et un atelier customisation permettra aux participants d'améliorer leur 2 roues avec divers accessoires. Enfin, les plus gourmands pourront découvrir le vélo smoothie et pédaler pour mixer eux-même leurs fruits !

Show et courses

Avec le Bike show le public assistera à une performance live des riders de X-sports shows en BMX et en VTT trial.

Les enfants pourront quant à eux participer à une course draisienne ou à la course à l'escargot pour ceux qui souhaitent relever le défi de pédaler le plus lentement possible.



Découvrez le mot mystère pour remporter un vélo !

Lors du Vélostival, découvrez le mot mystère pour tenter de remporter un vélo classique. Pour cela, participez à plusieurs ateliers. À la fin de l'animation, demandez à l'animateur de poinçonner la carte que l'on vous aura remis à l'accueil. Obtenez 5 coups de poinçons et rendez-vous à l'accueil du village pour obtenir des lettres et les remettre dans le bon ordre pour trouver le mot mystère.



Événement

FÊTE DU JEU, ANIMATIONS GRATUITES !

La nouvelle édition de la Fête du jeu va se dérouler samedi 13 mai de 14h30 à 18h30 dans plusieurs lieux de la commune.

De l'espace 3 POM' à l'Hôtel de ville, en passant par la rue Henri Roudet, une multitude d'ateliers et animations seront proposés.

Rendez-vous familial et intergénérationnel

Le public découvrira sur place de nombreuses activités : grands jeux en bois, jeux de société XXL, lecture avec le Livrambulle, manège musical, jeu médiéval fantastique, jeux d'échecs, chasse

au trésor, découverte de « beaux » métiers et bien d'autres animations ! Un espace pour les tout-petits sur le thème de la plage et un atelier créatif de dessin seront également proposés. La journée se terminera à l'Espace 3 POM' (18h30) avec un concert des élèves du Conservatoire.

 **Plus d'infos**
ville-fontaine.fr

Espace 3 POM'

- **Quand je serai grand** : jouer au vétérinaire de la savane, au peintre, au fleuriste...
- **Transludo Express** : construire son réseau ferroviaire au gré de son imagination
- **Initiation Kendama** : jeu d'adresse en bois d'origine japonaise
- **Trollball** : jeu sportif médiéval en équipe
- **La forêt ludique** : découverte de jeux insolites en bois
- **Jeux XXL** : jeux de société version géante
- **Jeux de bistrot** : jeux d'ambiance à parties rapides
- **Grands jeux en bois**
- **Grand jeu du Far West** : tempête au Far West, le sauvetage des diligences
- **Livrambulle** : coin lecture et livres-jeux
- **Cadavre exquis** : fresque de dessin collectif
- **Jeux autour des sens**

- **Espace de jeux sensoriels pour les tout-petits** : plage, coquillages et crustacés...
- **Wargame Club de Grenoble** : initiation au jeu de figurines Warhammer 40 K

Rue Henri Roudet

- **Cavalcade** : faites la course à dos de cheval de bois
- **Jeux d'échecs** : jeux géants et initiation
- **Concert des jeunes musiciens** du conservatoire de Fontaine à 18h30

Hôtel de Ville

- **Casse-Noisette** : manège à propulsion parentale avec accompagnement musical
- **Western** : découverte de la cargaison de jeux explosifs pour entrer dans la légende du Far west
- **Chasse au trésor**



Hommage aux résistants

La Journée nationale de la résistance sera commémorée le samedi 27 mai, à 10h, en présence des élus et des associations d'anciens combattants. Le rassemblement aura lieu au parc Jean Moulin. Cette commémoration rendra hommage aux résistants Jean Bocq (mort le 26 mars 1944), Paul Vallier (22 mars 1944), et aux combattants Antoine Polotti et Georges Lenoir (17 mai 1944).

Samedi 27 mai, à 10h

Commémoration en hommage aux résistants
→ **Parc Jean Moulin** (devant l'arbre de la Liberté)



Une rencontre pour sensibiliser à l'épilepsie

Le vendredi 7 avril, Denis Miniconi, 1^{er} Adjoint, Denis Baudet, Conseiller municipal délégué à la politique de la santé, et Francine Plaussu, déléguée de l'association Épilepsie-France Grenoble, ont rencontré Pierre Maire du Poset qui parcourt actuellement la France pour sensibiliser le public à la maladie de l'épilepsie. Lui même atteint de cette maladie, Pierre Maire du Poset a quitté son village du Doubs en mars 2022. Il a déjà parcouru 7 000 km et prévoit d'en effectuer 500 supplémentaires. Il est la plupart du temps hébergé chez l'habitant, ce qui lui permet des échanges très enrichissants.



Ciné-apéro jeunes

La service jeunesse et le centre de santé sexuelle invitent les jeunes Fontainois à un ciné-apéro.
Mercredi 17 mai à 18h30 - 38 Bis

Au programme : la projection du film *Love, Simon*, temps d'échanges mais aussi une exposition, des jeux... Synopsis du film : on mérite tous une première grande histoire d'amour. Pourtant pour le jeune Simon, c'est compliqué. Il a une vie normale, dans une famille qu'il adore, et est entouré d'amis extraordinaires, mais il garde pour lui un grand secret : personne ne sait qu'il est gay et il ne connaît pas l'identité de son premier coup de coeur, avec qui il communique en ligne. Alors que son secret est menacé d'être révélé, la vie de Simon bascule dans une aventure aussi drôle que bouleversante... Ses amis prendront alors une place essentielle pour l'aider à changer sa vie et découvrir le premier amour. Gratuit, sur inscription au 38 bis ou via le QR code



Lutte contre l'homophobie et la transphobie

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le service jeunesse organise des actions au sein de ses locaux :

- Une permanence sur la thématique « identités et genres ». En partenariat avec le centre de santé sexuelle.

Mardi 9 mai de 12h à 13h30 - Lycée Aristide Bergès à Seyssinet-Pariset

- Exposition photo *Queer* et exposition du musée national de l'éducation. Autour de cette expo, vous trouverez des informations, des jeux ludiques, des temps d'échanges... Le tout dans une décoration aux couleurs de l'arc-en-ciel !

Du 9 au 17 mai - 38 Bis (salle Emma Watson)



Le VOG

CONCOURS PHOTOS : OBSCURITÉ ET LUMIÈRE

Du 25 mai au 22 juin, en lien avec l'exposition de Jadikan, la Ville organise un concours photos sur la thématique Obscurité et lumière à Fontaine.

Les personnes souhaitant participer devront proposer une photo dont la définition se situe entre 300 DPI et 2 Mo.

Vous souhaitez participer ?

Remplissez un bulletin d'inscription et un formulaire de cession de droit d'auteur téléchargeables sur le site de la Ville.

Envoyez ensuite ces éléments et vos photos à : vog@ville-fontaine.fr, en privilégiant l'envoi via un service de transfert de fichiers de type WeTransfer.

Vous pouvez aussi mettre vos photos sur une clé USB et les déposer directement au VOG, 10 avenue Aristide Briand.

3 gagnants seront sélectionnés et les résultats seront connus début juillet.

Les vainqueurs de ce concours verront leurs photos exposées dans les vitrines du VOG pendant les mois de juillet et d'août.

Exposition *Dimensions lumière* de Jadikan
→ Le VOG du 20 mai au 8 juillet

 **Plus d'infos**
06 73 21 46 67

Nouveaux arrivants : contactez-nous !

La Ville organise le 15 juin prochain une réception d'accueil des nouveaux arrivants (installés depuis l'été 2020). Au programme, une rencontre conviviale avec vos élus et une présentation de Fontaine afin de prendre connaissance des projets et identifier les différents équipements sportifs, culturels, de loisirs ou d'action sociale.

Pour participer à cette rencontre, contactez le 04 76 28 75 75 ou mairie@ville-fontaine.fr
Jeudi 15 juin à 18h - Hôtel de ville



LA 1/2h FONTAINOISE

Des usagers des maisons des habitants ont interrogé les élus lors du Conseil municipal du 24 avril.

Comment agir pour un meilleur respect de la propreté à Fontaine (crottes de chien, dépôts sauvages...)?

Réponse de Isabelle Jimenez Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Je souhaite tout d'abord à rappeler les actions déjà menées par nos services afin de lutter contre l'abandon des déjections canines : 13 canisettes nettoyées 1 fois par semaine et 14 distributeurs de sacs à déjections canines sont présents sur le territoire et rechargés 1 fois par semaine. Nous avons également mis place des panneaux stipulant le montant de la verbalisation encouru sur les sites où sont constatés des dépôts fréquents. Concernant les dépôts sauvages, les services municipaux de police, hygiène et sécurité sont très réactifs pour les faire disparaître. C'est une vraie priorité pour nos agents qui interviennent tous les jours sur leurs tournées et au coup par coup lors d'un signalement particulier. Une baisse significative des encombrants est d'ailleurs à noter en 2022 avec 149 tonnes ramassées. C'est la première baisse significative depuis 2018 (271 tonnes ramassées). Nous devons continuer nos efforts. Il ne s'agit pas seulement de réduire les nuisances par l'enlèvement des dépôts sauvages. Il y a aussi un coût de traitement (28 500€ en 2022) à prendre en compte qui, à partir de cette année, va être facturé à la commune. Dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection (55 caméras sur 2023/2024), il est prévu que des caméras mobiles soient implantées sur des lieux identifiés de dépôts sauvages. Une nouvelle organisation du service propreté urbaine a aussi été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023. Les agents sont désormais présents l'après-midi. Pour sensibiliser les usagers au respect de leur cadre de vie, 2 matinées de nettoyage par an sont organisées par la Ville. La prochaine aura lieu le 3 juin prochain.

Comment mieux faire respecter le code de la route aux trottinettes ? Est-il possible de sanctionner davantage les conduites dangereuses ?

Réponse de Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique

Afin d'assurer la tranquillité publique dans la commune, l'équipe de la police municipale de Fontaine effectue au quotidien un travail de terrain dont la verbalisation des conduites dangereuses. En 2022, la police municipale a établi 260 procédures, soit une augmentation de 66 % par rapport à 2020 pour toutes infractions confondues. S'agissant des trottinettes, notre police municipale intervient également sur la commune pour interpellier, rappeler les règles de bonnes conduites et le code de la route. Depuis août 2022, 13 verbalisations liées aux conducteurs de trottinettes électriques ont eu lieu, la dernière date du 13 avril. Le 29 mars, le Ministre des transports, Clément Beaune, a présenté un Plan national pour réglementer l'usage de la trottinette électrique. Ce plan ne concerne pas seulement les trottinette en libre service mais aussi les 2,5 millions de propriétaires de trottinettes personnelles en France. Ainsi, les amendes sanctionnant les comportements dangereux va passer de 35 € à 135 €. Pour rappel, les trottinettes ont l'interdiction de dépasser les 25 km/h et de rouler sur les trottoirs. L'utilisation à deux est interdite, le port du casque est fortement recommandé et l'âge minimal pour les trottinettes en libre service est fixé à 18 ans. Nous réfléchissons à travailler aux côtés des établissements scolaires, collèges et lycées pour aider les enfants et les jeunes à appréhender les risques routiers.

 **Posez votre question par mail ou téléphone**
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25



Conseil municipal Retour sur la séance du 24 avril

Convention avec l'association Jardin Bastille

Les jardins partagés permettent aux Fontainois de cultiver individuellement une parcelle dans un cadre collectif et favorisent les pratiques respectueuses de l'environnement, la mixité sociale et les liens intergénérationnels. Le site situé allée Germaine Tillion est composé de 32 parcelles d'environ 16 m². Le Conseil municipal approuve la convention avec l'association Jardin Bastille pour la gestion des jardins partagés jusqu'en 2027.

 **Adoption à l'unanimité :**
35 voix pour

Dispositif de mesures de responsabilisation avec le lycée Jacques Prévert

La Ville de Fontaine et le conseil d'administration du lycée professionnel ont proposé de mettre en place le dispositif Mesures de responsabilisation. Possible alternative aux sanctions disciplinaires, la mesure de responsabilisation consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives, au sein de l'établissement, d'une association ou encore d'une collectivité territoriale. Le Conseil municipal valide la mise en place du dispositif.

 **Adoption à l'unanimité :**
35 voix pour

 **Retrouvez l'ensemble des délibérations sur**
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr

Prochain Conseil municipal le 9 juin à 19h - Hôtel de ville

 **Ville de Fontaine + Facebook live**



AGIR SANS RELÂCHE CONTRE LES DÉLITS ET INCIVILITÉS

Depuis juillet 2020, la sécurité est une priorité pour la Municipalité qui décline son plan de tranquillité publique autour de 4 axes forts : la lutte contre les incivilités du quotidien, contre les trafics de stupéfiants, contre les infractions routières et contre les dépôts sauvages. Pour cela, la Ville se donne tous les moyens matériels et humains nécessaires afin de renforcer la présence sur le terrain et agir sans relâche contre les délits et les incivilités.



14
policiers
municipaux :
1 équipe de jour,
1 équipe de nuit



2
ASVP
Agents de surveillance
de la voie publique



1
nouvelle brigade
cynophile



27
nouvelles caméras
de vidéoprotection et
vidéo-verbalisation
en 2023





Nouveau : une brigade cynophile !

Un poste de maître chien a été créé au sein de la brigade de nuit et la Ville dispose désormais d'un chien malinois qui va être formé pour assister les policiers municipaux sur le terrain. Cette brigade cynophile va suivre une formation afin d'être rapidement opérationnelle.



Stop aux véhicules abandonnés

Afin d'assurer la sécurité publique, le Maire d'une commune peut faire procéder à l'enlèvement d'un véhicule laissé sans droit (dont le propriétaire n'a pas pu être identifié) qui serait immobilisé sur la voie publique. Lors du dernier Conseil municipal, une délibération a été votée afin de mettre en place une convention entre la police municipale, les bailleurs et la police nationale permettant l'enlèvement, dans un temps réduit, de véhicules laissés sans droit sur le domaine des bailleurs sociaux.



SÉCURITÉ PUBLIQUE : DES MOYENS RENFORCÉS

L'équipe municipale s'est donnée les moyens d'une véritable politique de sécurité publique grâce à une augmentation des effectifs de la police municipale et une organisation optimisée du service.

Depuis 2020, un Adjoint est spécifiquement en charge de la sécurité et de la tranquillité publique. Gérard Tardy, ancien Adjudant-chef de gendarmerie, assure des permanences tous les matins, du lundi au vendredi, pour les Fontainois qui souhaitent le rencontrer sur rendez-vous. L'élu rencontre également chaque semaine les agents de la police municipale afin de faire un point sur les actions menées.

Une augmentation des effectifs

En 2022, les effectifs de la police municipale sont passés de 12 à 14 agents. Deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) complètent cette équipe renforcée.

Une organisation optimisée

Ce service a été réorganisé avec la mise en place de 2 équipes qui assurent une présence en alternance sur le terrain : une de jour (de 8h à 16h) et une de nuit (de 16h à minuit).

Entre mai et septembre, la police municipale sillonne aussi le territoire le dimanche (de 15h à 20h).

Des contrôles réguliers

Grace aux patrouilles régulièrement effectuées, les agents veillent au respect des arrêtés municipaux (nuisances sonores, non-divagation des animaux, consommation excessive d'alcool...), à la sécurité routière (code de la route) et la tranquillité publique (interventions en cas de rixes ou d'attroupements, présence lors des événements de la Ville...). Ils peuvent constater l'ensemble des infractions (contraventions, délits et crimes) et sanctionner certaines par des contraventions (vitesse excessive, feux rouges, chiens dangereux...).



Contrôle de stationnement



Police municipale

13 rue Jean Bocq
04 76 53 11 78 ou 06 85 19 53 21

Horaires : 8h à minuit
du lundi au samedi



POUR PLUS DE PROXIMITÉ

Garantir la tranquillité publique sur le territoire implique une coordination avec les autres instances en charge de la sécurité et une proximité avec les habitants.

Une fois par mois, l'Adjoint en charge de la sécurité rencontre l'ensemble des acteurs locaux : la police et la gendarmerie nationales, les polices municipales de l'agglomération grenobloise, le service des douanes et les contrôleurs des Transports de l'agglomération grenobloise (TAG).

Une étroite collaboration avec la police nationale

Une convention de coordination entre la police nationale et municipale a été signée en 2020 entre le Maire Franck Longo, la Directrice départementale de la sécurité publique, le Préfet et le Procureur de la République. Elle permet notamment d'accroître la complémentarité entre la police municipale et la police nationale avec la mise en place de patrouilles mixtes effectuées sur le terrain pour prévenir les délits.

À l'écoute des habitants

Pour renforcer la proximité avec les habitants, 2 ASVP complètent les effectifs de la police municipale. Ils ont pour mission d'assurer la surveillance des écoles, parcs, marchés, transports en commun et de faire respecter la réglementation du stationnement limité et gratuit. À pied ou à vélo, ces agents de terrain sont à l'écoute des usagers.

La police municipale resserre également les liens et les échanges avec les Fontainois au travers des permanences assurées le samedi sur le marché Marcel Cachin.

Dépôts sauvages : une baisse de 60 %

Face à l'incivilité des personnes qui abandonnent leurs encombrants sur l'espace public (meubles, déchets, électroménager), engendrant ainsi des problèmes de sécurité, d'hygiène, sécurité et cadre de vie, la Municipalité poursuit son action. Axe prioritaire pour la Ville, la lutte contre les incivilités a été renforcée (avec des contrôles et des caméras). Grâce notamment au déploiement de la vidéoprotection, les auteurs des faits vont être identifiés. En 2022, une diminution de 60 % des dépôts sauvages et encombrants

a été constatée (380 tonnes collectées en 2021 contre 149 tonnes en 2022). Pour rappel, le dépôt d'encombrants sur la voie publique est puni d'une amende de 68 € et de 1 500 € dans le cas de l'usage d'un véhicule.



Activités de la police municipale du 30 septembre 2021 au 30 mars 2023



• 3 190 PV électroniques

• Stationnement abusif, infraction à la circulation, excès de vitesse, conduite deux roues, tapage, dépôts sauvages...

• 122 procès-verbaux adressés au procureur

Circulation, ivresse publique, découverte de stupéfiants, outrage et rébellion, découverte d'armes...

Les chiffres de l'année 2022

+ 66 % de procédures

(rapports et procès-verbaux) par rapport à 2020

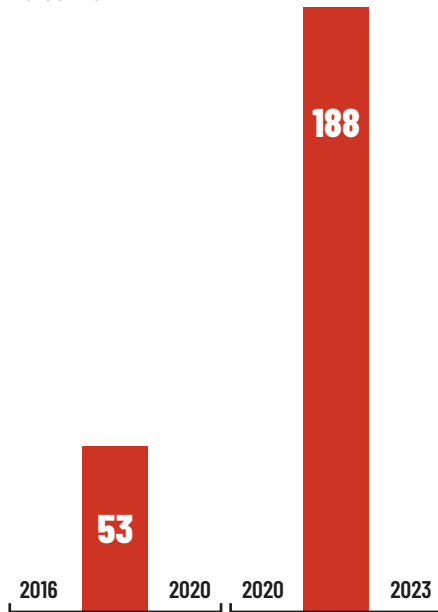
+ 765 verbalisations et amendes

par rapport à 2020

8 000 € de saisie de produits stupéfiants

Police municipale

Nombre de PV (rixes, stupéfiants, regroupements...) sur le secteur Fontainades/Maisonnat



VIDÉOPROTECTION : EN 2023, 27 NOUVELLES CAMÉRAS

Depuis 2020, la Ville travaille au développement du réseau de vidéoprotection. Le déploiement de la première phase est en cours avec l'installation de 27 caméras cette année dans les espaces publics.

La Municipalité souhaite faire de Fontaine une ville où la sécurité de tous est respectée. Fruit d'un travail de concertation avec les habitants, le dispositif de vidéoprotection poursuit toujours les mêmes objectifs, à savoir l'amélioration du quotidien des habitants et la lutte contre les infractions, délits et incivilités sur le territoire communal : intrusion, vol, agression, dégradation, trafic...

Outil complémentaire à la présence de terrain

Pour tenir cet engagement de tranquillité publique, la Ville a lancé le déploiement de 27 nouvelles caméras de vidéoprotection cette année, pour un montant de 200 000 €. Dans ce cadre, 1 M€ a été programmé pour le déploiement global de la vidéoprotection dans la commune jusqu'en 2026.



Liste des infractions pouvant faire l'objet de vidéo-verbalisation :

- non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (feu rouge, stop),
- non-respect des vitesses maximales autorisées,
- non-respect des distances de sécurité entre les véhicules,
- usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis),
- défaut du port de la ceinture de sécurité,
- usage du téléphone portable tenu en main, circulation, arrêt et stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence,
- chevauchement et franchissement des lignes continues,
- non-respect des règles de dépassement,
- non-respect des sas vélos,
- défaut de port du casque à deux-roues motorisé,
- défaut d'assurance.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : VITESSE LIMITÉE À 30KM/H



La prévention routière est au cœur des préoccupations quotidiennes. La Ville souhaite faire avancer les bons comportements à Fontaine.

Suite à un arrêté pris par le Maire concernant la limitation de vitesse à Fontaine, tout le territoire communal est limité à 30km/h (pour tous les véhicules à moteur et 2 roues), exceptés la rue de l'Argentière et le boulevard Paul Langevin, limités à 50 km/h (les contre-allées du boulevard étant limitées à 30 km/h).

Règles de bonne conduite

Les contrôles routiers sont en constante augmentation sur la commune sur les principaux axes de circulation. Le déploiement en cours

de la vidéo-verbalisation va permettre de renforcer les verbalisations (à distance) pour les infractions au code de la route.





PRÉVENIR ET AGIR SUR LE TERRAIN

Le service prévention-médiation intervient sur l'espace public, dans la prévention de la délinquance et les conflits de voisinage. Dans une logique de proximité, la Ville a renforcé le Point-justice et s'appuie sur d'autres dispositifs de tranquillité publique.

Les correspondants de quartiers

Les 2 correspondants de quartiers interviennent dans l'espace public sur des problématiques liées à des regroupements, nuisances sonores, dégradations, incivilités ainsi que conflits de voisinage. En lien étroit avec les acteurs de la vie sociale (bailleurs sociaux, police municipale, associations), la médiation tend vers un règlement amiable des conflits, un accompagnement au vivre ensemble. Ils sont présents du mardi au samedi de 15h jusqu'à 22h de juillet à septembre et de 14h à 21h le reste de l'année.

Le dispositif tranquillité résidentielle 2

Dans le cadre de ce dispositif intercommunal, une équipe de la société Zeus intervient plusieurs fois par semaine en soirée sur des adresses identifiées afin de limiter les regroupements abusifs dans les halls d'immeuble et les abords.

Convention de responsabilisation en milieu scolaire

Les conventions de responsabilisation signées avec le collège Jules Vallès, le collège Gérard Philipe et le lycée Jacques Prévert permettent une alternative à l'exclusion d'élèves. Les élèves concernés participent à des actions d'intérêt général au sein des services de la Ville.

Le réseau de lutte contre les violences intra familiales

Le Centre de de Santé Sexuelle anime le réseau local interprofessionnel de prévention des violences intrafamiliales. Ses missions : accueil, écoute, orientation et formation des acteurs.

2 Points-justice à Fontaine !

La Ville propose 1 Point-justice Hauts Briands (au service prévention-médiation) et 1 Point-justice Romain Rolland (à la maison des habitants). Le Point-justice a pour objectif d'offrir aux habitants une aide spécifique à l'accès au droit : accueil, informations gratuites, consultations juridiques, accès à la conciliation et à plusieurs services de la justice... Des permanences généralistes sont assurées par des avocats

du barreau de Grenoble. D'autres permanences sont proposées avec la participation de l'association France victimes Grenoble. Aussi, un service de résolution amiable des conflits et des litiges entre particuliers est assuré par un conciliateur de justice. En complément, le Ministère de la justice finance des permanences d'information spécialisées.



2

QUESTIONS À Gérard Tardy

Adjoint à la sécurité et à la tranquillité publique

Qu'est-ce qui a changé en termes de sécurité et tranquillité publique à Fontaine depuis 2020 ?

Depuis 2020, nous avons fixé des objectifs pour la sécurité et la tranquillité publique. Parmi ces objectifs, il y a la lutte contre les trafics de stupéfiants, les infractions routières, les dépôts sauvages et contre les nuisances diverses. La méthode de travail des policiers municipaux a également changé. Nous avons mis en place 2 équipes au quotidien, une équipe de jour et une équipe de soirée, avec une amplitude horaire de 7h45 à minuit du lundi au samedi. Aussi, en période estivale de mai à septembre, nous avons souhaité une présence de 15h à 20h le dimanche. En parallèle, nous avons également augmenté l'effectif de 12 à 14 policiers municipaux et accueilli 2 nouveaux ASVP. Un responsable de la police municipale a été recruté ainsi que de nouveaux agents. Parmi ces agents, 3 responsables d'équipe ont été nommés, 2 pour les équipes de jour et soirée et 1 chargé du système vidéo et des ASVP. En tant qu'élus à la sécurité, je suis présent tous les matins à l'Hôtel de ville pour recevoir les personnes qui auraient besoin de porter à notre connaissance des faits où nuisances à la sécurité et tranquillité publique. Enfin, il faut noter que la présence de la police nationale en renfort et surveillance a elle aussi été augmentée.

Quelles sont les perspectives, les nouveaux projets ?

L'implantation de 55 nouvelles caméras a commencé depuis le début de cette année et se poursuivra jusqu'en 2024. Dans ce cadre, des caméras de vidéo-verbalisation seront installées pour lutter contre les infractions routières. Une équipe sera mise en place dans le centre de supervision urbain, avec des créneaux horaires établis, afin de relever les infractions et orienter les patrouilles sur les lieux où se produisent les méfaits et autres nuisances. À noter aussi qu'une équipe cynophile a été créée cette année pour renforcer notre action de terrain.



Portes du Vercors : les habitants s'informent !

Pour informer les habitants sur le projet Portes du Vercors, une exposition a été mise en place devant l'école de l'Ancienne mairie et une visite du site a été organisée début avril et une autre début mai. Dans le cadre de ce vaste projet, 2 opérations sont prévues à Fontaine cette année : la création d'une nouvelle entrée piétonne vers le parc de La Poya depuis le boulevard Paul Langevin et la remise à l'air libre de la Petite Saône (rue du Colonel Manhès).

Prochaine visite : jeudi 1^{er} juin

Présentation de l'exposition et visite de site
Rendez-vous à l'École de l'Ancienne mairie à 16h



Propreté urbaine

OPÉRATION NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La Ville organise une nouvelle matinée de nettoyage le samedi 3 juin pour sensibiliser les habitants au tri des déchets et à la propreté urbaine.

Les habitants sont à nouveau invités à participer à une action citoyenne de ramassage des déchets (mégots, papiers, cartons, canettes...) jetés dans les rues de la commune, les parcs et les espaces publics. L'objectif est de mettre en place régulièrement une opération concrète afin d'agir sur le terrain et sensibiliser plus largement la population au cadre de vie et à la lutte contre les dépôts sauvages.

Une démarche collective

La participation à ce grand nettoyage est ouverte à tous et va se dérouler de 10h à 12h, avec l'appui des services techniques. Les équipements (gants, sacs poubelle) sont fournis par la Ville. Plusieurs circuits sont proposés aux participants. Un pot sera offert à la fin de la matinée. Venez nombreux !

Samedi 3 juin

Rendez-vous à 10h au marché Marcel Cachin

Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Info déchèterie

Pour plus de sécurité, les habitants utilisant une remorque pour le transport de leurs déchets sont invités à privilégier la déchèterie de Sassenage. La zone de circulation étant limitée au niveau de la déchèterie de Fontaine, les remorques y sont fortement déconseillées.



Prévention

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

Les trop fortes chaleurs peuvent mettre en danger les personnes vulnérables. C'est pourquoi, chaque année, un plan canicule national est activé entre le 1^{er} juin et le 15 septembre.

Dans ce cadre, le CCAS se mobilise pour recenser dans un registre les personnes de plus de 60 ans ou les personnes handicapées, vulnérables aux fortes chaleurs. Les Fontainois peuvent s'y inscrire ou être inscrits par un proche, en retournant le formulaire disponible à l'accueil de l'Hôtel de ville, au CCAS, à l'espace santé Simone Veil, dans les centres sociaux ou sur ville-fontaine.fr

Une intervention ciblée

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte, ce recensement permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux du CCAS et du service santé.

À l'occasion de fortes chaleurs, suivant le degré d'alerte annoncé par la Préfecture, les agents de la Ville contactent les personnes inscrites sur le registre pour leur poser des questions sur leur état et leur prodiguer des recommandations. Si l'un entre eux ne répond pas, des parents ou des personnes référentes sont alors contactés pour se rendre sur place. Si l'état d'une personne paraît préoccupant, les services du CCAS alertent les secours.

Plus d'infos
CCAS - 32 bis rue de la Liberté
04 76 28 75 03

Que faire en cas de canicule ?



- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11h et 16h).



- Maintenez la fraîcheur dans votre logement. Fermez fenêtres et volets la journée. Aérer le soir et la nuit s'il fait plus frais à l'extérieur.



- Buvez fréquemment, même sans soif, au moins 1,5 litre d'eau par jour.



- L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée est susceptible d'entraîner de graves complications (surtout chez les plus fragiles). Le corps doit régulièrement être rafraîchi (douche, brumisateurs, jeux d'eau...) pour permettre à l'organisme de récupérer.

Plus d'infos
Espace santé Simone Veil : 04 76 26 63 46



Collecte de textiles jusqu'au 4 juin

La Métropole propose une nouvelle collecte éphémère de textiles. Objectifs : réduire les déchets et favoriser le réemploi et le recyclage.

Comment participer ?

Il suffit de sélectionner des vêtements, chaussures et linge de maison dont on veut se séparer et les mettre dans un sac fermé. Le sac est à déposer dans l'un des conteneurs : centre social George Sand (parking), centre social Romain Rolland (angle boulevard Joliot-Curie/Rue Henri Wallon) et à proximité du marché Marcel Cachin (rue Yves Farge). Tous les textiles propres et déposés sont les bienvenus dans ces bornes. La quasi-totalité pourra être réemployée ou recyclée.

Plus d'infos
grenoblealpesmetropole.fr

Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 20 mai à 16h

Vernissage

Jeudi 25 mai à 18h

Conférence d'histoire de l'art

Autour de la lumière par Fabrice Nesta

Samedi 3 juin à 15h

Rencontre avec Jadikan : visite de son exposition suivie d'un échange

Mercredi 7 juin de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques avec Jadikan, initiation à la technique du lightpainting
Deux ateliers de 1h
Sur inscription

Samedi 10 juin à 16h

Audition de la classe de clarinette, sous forme de duos et trios

Samedi 17 juin de 15h à 17h

Atelier avec l'artiste The street Yeti
Venez mettre en scène la lumière en confectionnant lampions en papier, lanternes en verre colorées, oranges façon jack-o-lantern
Sur inscription

Plus d'infos

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



EXPOSITION

Dimensions lumière

Du 20 mai au 8 juillet, l'artiste Jadikan expose au VOG. Pionnier de la technique du lightpainting, ce photographe utilise des outils lumineux qu'il fabrique pour transformer les paysages, qu'ils soient urbains ou naturels.

Jadikan s'intéresse à la photographie depuis l'adolescence mais c'est en 2005 qu'il réalise ses premières photographies avec traînées lumineuses. La technique qu'il utilise, le lightpainting, se pratique dans le noir. Les effets lumineux transforment les paysages les rendant poétiques et propices à l'imaginaire.

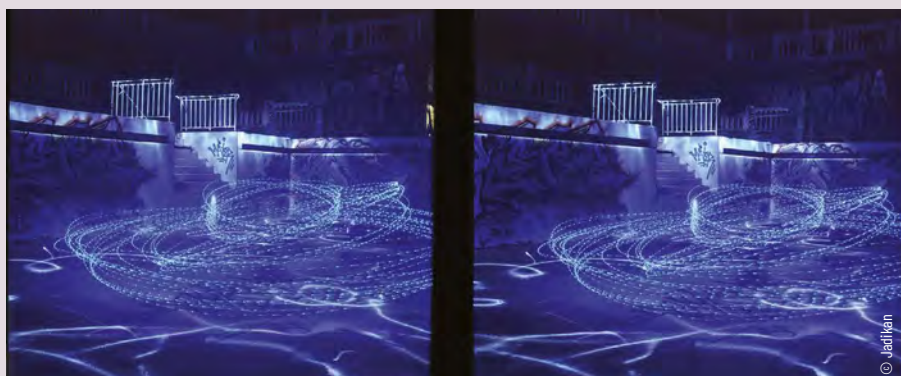
Des paysages réenchantés

Au VOG, les œuvres de Jadikan sont présentées sous le titre *Dimensions lumière*.

L'artiste joue avec les différents éléments qui compose le paysage (brume, neige, eau...) pour travailler la diffusion de la lumière. Certaines images sont visibles en 3D, des vidéos et des œuvres hybrides sont également exposées. Pour réaliser la série de photographies intitulée

Phénomène, Jadikan a cherché dans les massifs alpins autour de Grenoble des lieux éloignés de toute présence humaine.

En journée, il fait des repérages et dès la tombée de la nuit il fait évoluer son drone équipé de poudre inflammable. Les éclats des feux d'artifices tombent sur le sol et réenchangent le décor. Sur chaque image on peut suivre un cercle de feu qui se ballade de paysages en paysages et les métamorphose en des lieux inconnus et lunaires.



Max Romeo (24/05)



CONCERTS

Terrain de jeu musical

Gros plan ce mois sur Max Romeo, l'un des grands noms du reggae jamaïcain, qui sera à La Source le 24 mai (après plusieurs reports) pour présenter son dernier album et sur Alexis HK le 26 mai.

Auteur et interprète de tubes qui ont marqué l'âge d'or du reggae tels que *War Ina Babylon* ou encore *Chase The Devil* (repris par des stars internationales comme Jay-Z ou The Prodigy), Max Romeo est de retour après de longues années d'absence et une carrière en dents de scie... Du haut de ses 75 ans, Max Romeo (de son vrai nom Maxwell Livingston Smith) est un chanteur jamaïcain de reggae plus que confirmé. Sa voix envoiante posée sur des rythmes roots et dansants enchante les salles depuis longtemps. Artiste passionné et engagé, il a multiplié les collaborations musicales depuis les années 1960. Avec son dernier album, *Words from the brave*, sorti en 2019, il aborde des sujets contemporains qui nous concernent tous.

Alexis HK

Dans son nouvel album *Bobo Playground*, l'auteur-compositeur-interprète Alexis HK, s'interroge sur le bonheur, celui que l'on recherche tous, et s'inquiète déjà de le perdre alors qu'il y goûte à peine... Le musicien à la plume joueuse et toujours aiguisée s'amuse d'une production frôlant le hip-hop et garde ce qui le caractérise depuis toujours : un goût exquis de la langue, des textes inspirés et un regard sociologique singulier sur notre monde. Alexis HK revient aujourd'hui avec un style unique à la croisée du conte, du one man show et du concert.

Max Romeo

Mercredi 24 mai

La Source à 20h30

Tarifs : 15 à 23 €

Alexis HK

Vendredi 26 mai

La Source à 20h30

Tarifs : 15 à 23 €

Plus d'infos

lasource-fontaine.fr



Fête de la musique : à vous de jouer !

La Ville de Fontaine propose aux musiciens et groupes locaux de participer à la Fête de la musique en juin. Cette année encore, la musique va s'inviter partout dans la ville avec un point central sur le parvis de l'Hôtel de ville. Vous voulez faire découvrir votre répertoire ? Jouer devant un public ?



Plus d'infos

06 73 07 17 33



Mardi 2 mai

Parlons bouquins (adultes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 3 mai

Parlons bouquins (jeunes dès 7 ans)
→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

Jeudi 4 mai



Forum santé
Santé et environnement
→ Parc Jean Moulin de 14h à 18h

Jeudi 4 mai

Fabulous Sheep + Owün (rock)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 10 € à 17 €

Vendredi 5 mai

Mes nuits avec Patti (récit-concert)
Festival Les Arts du récit
→ La Source à 19h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Samedi 6 mai

Bars de rire (stand up)
→ Salle Edmond Vigne à 19h30
Tarif : 10 €
Infos : 06 25 83 86 61

Lundi 8 mai

79^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale
→ Cimetière de La Poya
(entrée principale) à 10h
Rue des déportés du 11 novembre 1943

Mardi 9 mai

Repair café
Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Jeudi 11 mai

Trier ses déchets, comment ça marche ?
Jeux et informations
→ Maison des habitants Romain Rolland
à 14h
Gratuit

Samedi 13 mai



Fête du jeu
Animations gratuites (tout public)
→ De l'espace 3 POM' à l'Hôtel de ville,
de 14h30 à 18h30

Samedi 13 mai

Vide-grenier
Avec l'association Béryl et les autres
→ Parc de La Poya de 8h30 à 18h
Infos et réservation emplacement : 06 65 52 14 87

Rendez-vous des parents : troubles de l'apprentissage et handicap

Atelier Familles-professionnels
Avec Loisirs Pluriel Porte des Alpes et l'Udaf 38
→ École Marcel Cachin à 10h
+ mardi 16 mai en visio à 20h
Infos : udaf38.fr

Charlatan transfer

(spectacle musical jazz)
→ Salle Edmond Vigne à 20h30
Tarifs : 10 €, 15 €, 18 € (gratuit moins de 10 ans)
Infos : charlatantransfer.fr

Boris Vian au pluriel (Cie Acour)

→ La Guinguette à 20h30
Tarifs : 10 €

Dimanche 14 mai

Boris Vian au pluriel (Cie Acour)

→ La Guinguette à 17h
Tarifs : 10 €

Mercredi 17 mai

Ciné-apéro jeunes
Projection du film *Love, Simon*
→ 38 bis à 18h30
Gratuit - sur inscription (04 76 56 21 91)

Mercredi 17 mai



Parranda La Cruz (musiques latines)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Du 20 mai au 8 juillet

Exposition Dimensions lumière de Jadikan

Photos, light painting
Vernissage : samedi 20 mai à 16h
→ Le VOG

Mardi 23 mai

Repair café
Réparation d'objets en panne
→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 18h
Tarif : 4 €

Mercredi 24 mai

Atelier numérique (jeunes)
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Pause récup'

Proposée par le collectif des habitants du centre ancien et les maisons des habitants
Animations, confitures solidaires, ateliers...
→ Square Gisèle Halimi de 15h à 18h
Gratuit

Max Romeo (reggae)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Jeudi 25 mai

Conférence de l'histoire de l'art

Avec Fabrice Nesta
Thème : autour de la lumière
→ Le VOG à 18h

Vendredi 26 mai

Atelier numérique (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

Alexis HK (chanson)

→ La Source à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Samedi 27 mai

Célébration de la Journée nationale de la Résistance

→ Parc Jean Moulin (arbre de la Liberté) à 10h

Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Mercredi 31 mai



Bacchantes + Écume

(rock baroque/électro médiévale)
→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 2 juin

Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque
→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 3 juin

Été des marchés

Stands et animation musicale
→ Place Marcel Cachin de 9h à 12h30

Samedi 3 juin



Opération nettoyage

→ Départ Marché Marcel Cachin à 10h

Samedi 3 juin



Rencontre avec l'artiste Jadikan

Exposition Dimensions lumière
→ Le VOG à 15h

Mercredi 7 juin

La juke-box boum

(boum participative dès 6 ans)
- Report -
→ La Source à 14h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Ateliers d'arts plastiques

Avec l'artiste Jadikan
Thème : initiation au light painting
→ Le VOG à 15h et 16h
Sur inscription

Vendredi 9 juin

Conseil municipal

→ Hôtel de ville à 19h + Facebook live

Samedi 10 juin

Fête de quartier Les Floralies

Toute la journée
Ouvert à tous

2^e édition Vélostival

→ Parc de La Poya de 11h à 18h

Musique : Les associations donnent le la !

Pour son 154^e anniversaire, l'harmonie Écho des Balmes propose un répertoire écrit spécifiquement pour orchestre d'harmonie. L'Écho des Balmes et Orches'Team (sous la direction de Myriam Courbet) invitent L'Écho d'Echirolles (dirigé par Pierre-André Floquet).



Concert de printemps

Avec L'harmonie Écho des Balmes, Orches'Team, L'Écho d'Echirolles

Samedi 13 mai

→ La Source à 20h30
Tarifs : 5 € à 12 €

Le vendredi 2 juin, Orchestre et Chœur propose un concert à l'Église de la Nativité à Fontaine. Après une première partie de chants sous la direction de Rodrigo Costa et de pièces instrumentales, le Gloria de Vivaldi sera joué sous la direction de Denis Jeannet, avec Élisabeth Tigoutet au 1^{er} violon, Thierry Rochas à la trompette, Annie Grandjean à la flûte, et la participation d'élèves de l'école de musique de Villard-Bonnot pour les voix solistes.



Concert Orchestre et Chœur de Fontaine

Vendredi 2 juin

→ Église de la Nativité à 20h30
Tarifs : 10 € et 12 € (gratuit moins de 12ans)

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Agir concrètement pour le climat

C'est à Fontaine qu'a été signé, le 30 mars, l'engagement de nouvelles communes dans le Plan climat air énergie métropolitain. Ce plan constitue la pierre angulaire de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'adaptation au changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air. Car la synthèse des 8 ans de travaux du GIEC tire la sonnette d'alarme. La réalité du changement climatique et de ses effets sur notre quotidien ne fait plus débat. Si le réchauffement se poursuit à court terme, nous pouvons tous à notre niveau limiter la hausse. Chaque degré compte.

Loin des idéologies et contre-vérités véhiculées par les extrêmes de tout bord, notre majorité défend une écologie qui transcende les partis, les courants politiques. Nous voulons montrer qu'agir concrètement pour l'environnement c'est :

- Agir sur son pouvoir d'achat : moins jeter, moins consommer en électricité, chauffage. À Fontaine, la déchèterie maxi va voir le jour en 2025 avec un espace de réemploi. Nous lançons un challenge 0 déchet dans nos quartiers. En matière de sobriété énergétique, nous agissons dans tous les domaines : couverture photovoltaïque de l'Hôtel de ville, plan massif de modernisation de l'éclairage public ou encore extinction nocturne.

- Protéger la biodiversité, le cadre de vie et la végétalisation : 1 330 m² de surface bitumée désimperméabilisées sur l'avenue Lénine, 700 arbres et arbustes plantés depuis 2020 à Fontaine, 3 cours d'écoles désimperméabilisées.

- Développer tous les modes de déplacement et apaiser la circulation automobile : borne de recharge pour voiture électrique sur le parking de la mairie, création de la Chronovélo avenue du Vercors et développement des pistes cyclables secondaires, aménagement piétons rue Doyen Gosse, participation à la ZFE pour mieux respirer.

C'est la vision de l'écologie que nous portons : pragmatique, concrète et qui ne cherche ni à stigmatiser ni à culpabiliser les citoyens.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoint : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Beral.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Silence et immobilisme inquiétants

Les 18 et 19 mars, des écrits haineux et menaçants ont été publiés à l'encontre d'un ancien adjoint municipal. Avec, peu après, une croix gammée dessinée sur le local de la CGT et un incendie devant la porte du local du Parti Communiste Français. Syndicat et Parti dont est adhérente la victime.

Faisant suite à l'intervention de notre Président de groupe lors du conseil municipal, le Maire Franck Longo a réagi positivement en déclarant "vouloir intervenir pour qu'une enquête policière soit menée et que les auteurs soient trouvés et punis ».

Hélas force est de constater que ces agressions aux relents d'apologie du nazisme n'ont fait l'objet d'aucune condamnation par communiqué officiel ni de plainte de la part du premier magistrat de notre ville.

Absence de réaction officielle mais également absence physique lors du rassemblement Fraternel du 31 mars en protestation aux agissements fascistes et en Solidarité avec la victime. En outre aucun-e élu-e de la majorité municipale n'était présent.

Franck Longo se veut être l'homme de l'ordre, celui qui incarne le changement radical de politique en matière de sécurité :

- Vidéosurveillance renforcée

- Mutation des missions de prévention de la police municipale vers plus de verbalisation et de répression. Un renforcement de la sécurité pour plus de tranquillité publique ? Pourquoi pas.

Ce qui nous inquiète, à l'instant où la dernière mesure envisagée par le Maire en matière de sécurité publique est la création d'une brigade cynophile, ce que nous ne cautionnons pas, c'est son silence et son étrange immobilisme au regard des événements gravissimes relatés plus haut.

La montée du Fascisme, de l'Antisémitisme et de toutes les formes de discriminations si dangereuses pour notre "Vivre Ensemble" et les Valeurs de la République, devrait bien plus le préoccuper.

Le maire comprend-il qu'à travers son silence il prépare le terrain et le terreau du renouveau du fascisme sur notre commune ? Ou est-ce le signe d'une volonté politique invouable ?

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

Métrocâble, pour nous c'est non !

Le projet des Portes du Vercors comme celui du Métrocâble font débat depuis que le rapport de l'enquête publique a été publié en mars dernier.

Des voix citoyennes se lèvent pour contester le projet porté par la Métropole grenobloise depuis presque dix ans désormais. Ces oppositions, que nous devons néanmoins entendre, sont le fruit d'un ressentiment profond concernant la construction et l'urbanisation dans notre agglomération et donc les projets qui s'y inscrivent.

La ZAC des Portes du Vercors c'est pourtant un projet essentiel pour notre commune, répondant au besoin de renouveler notre ville et offrir logements et commerces, dans un cadre de vie qui prenne en compte les enjeux environnementaux.

Au cours du mandat 2014-2020, ce projet a évolué pour accueillir une trame verte et bleue digne de ce nom, des aménagements ont été prévus pour adapter le projet aux nouveaux enjeux de prévention des risques d'inondation, un nouveau parc limitrophe entre nos communes a été imaginé, de même que des logements en nombre suffisant pour que notre ville continue d'accueillir ses enfants.

Le Maire de Sassenage, dans son refus de logements sociaux, avait déjà ralenti le projet.

Alors même que nous avions défendu qu'une large part des surfaces agricoles le reste.

Dès 2015, l'idée portée à l'échelle intercommunale était celle d'une ferme urbaine dans ce périmètre. Aujourd'hui, ce sont toujours ces zones agricoles qui divisent pro et anti.

Par ailleurs, le Métrocâble, héritier du câble vers le Vercors (abandonné pour l'instant), cultive des inquiétudes légitimes. Pour notre groupe Oser à Fontaine, les enjeux d'urbanisme et de construction de logements ne sont pas contestables, mais nous dénonçons les urgences non remplies à ce jour par le nouveau SMMAG en terme de mobilité.

Il est temps de revenir à la raison, d'avancer sur le projet des Portes du Vercors et de revoir les options possibles pour rendre l'offre de déplacements collectifs plus performants sur notre rive gauche du Drac.

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de planification et d'éducation familiale

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :
- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h40
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Réflexologie plantaire

Depuis février, Catherine Lhomme, réflexologue
plantaire certifiée par l'école Cheng Xin, a ouvert
un cabinet à Fontaine. Pour les personnes qui
ne peuvent pas se déplacer, des séances à
domicile sont proposées.

Du lundi au vendredi : de 9h à 18h

Samedi : de 9h à 12h

68 ter rue Charles Michels - 06 20 18 49 75

cl.reflexologie@gmail.com

Permanence Alec : un service info énergie ouvert à tous !

Nouveau service à l'initiative de la Ville en
partenariat avec la commune de Seyssins,
la permanence Alec apporte aux habitants
un conseil de proximité et indépendant ainsi
qu'un accompagnement personnalisé sur les
économies d'énergie et les énergies renou-
velables : rénovation, isolation, système de
chauffage, dispositifs d'aides financières...

Prochaine date :

**Lundi 5 juin à l'Hôtel de ville
(13h30-15h-16h30)**

Gratuit, sur rendez-vous auprès de l'Alec
au 04 76 14 00 10



OPÉRATION NETTOYAGE À NOUS DE JOUER !

samedi **3**
juin

➡ Place du marché
Marcel Cachin
à 10h

Apéritif convivial
à l'arrivée !

